

Présentation du B2i Brevet Informatique et Internet

Le Brevet Informatique et Internet atteste que l'élève utilise de manière autonome et raisonnée les Technologies de l'Information et de la Communication disponibles à l'école et au collège.

Le B2I comporte 2 niveaux :

B2I niveau 1 : permet de valider l'acquisition de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de **l'école primaire**.

B2I niveau 2 : permet de vérifier l'acquisition des compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au **collège**.

Le niveau 2 vise à évaluer les compétences dans 5 domaines :

- 1) S'approprier un environnement informatique de travail
- 2) Adopter une attitude responsable
- 3) Créer, produire, traiter, exploiter des données
- 4) S'informer et se documenter
- 5) Communiquer, échanger

Le niveau 2 est validé au collège. Toutes les disciplines peuvent contribuer à la validation, suivant un choix fait au niveau du collège.

Le texte du Bulletin officiel concernant le B2i est consultable sur le site du ministère.

<http://www.education.gouv.fr>

Chaque professeur principal peut donner des informations complémentaires aux élèves.

Le Principal